

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2023-66

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME. Le quorum était atteint.

Date de convocation : 30/11/2023

Date d'affichage : 05/12/2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Reçu le 14 DEC. 2023
PREFECTURE DU RHÔNE
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Votants

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PICHON, Mme Sophie PELLIS, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Anne-Françoise GIBERT, M. Alexandre JOET, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Philippe POLOME, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : M. Philippe PERARDEL, Mme Dominique GALLEY, Mme Audrey GENESSON, Mme Blandine BROCARD, M. Philippe BIGOT.

Absent : M. Thomas TEILLON

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2023-66) CONVENTION PRIX SUMMER

Dans le cadre du Prix SUMMER, un partenariat est établi entre la Fête du Livre de Bron et la bibliothèque municipale de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, en partenariat avec les bibliothèques du Val de Saône, afin de faciliter la venue d'un auteur, Monsieur Pierre BAILLY, le jeudi 18 janvier 2024 à 19h30, pour une rencontre avec les lecteurs et usagers du lieu partenaire, autour de son livre « La foudre » des éditions P.O.L.

Ce partenariat donne lieu à la signature d'une convention entre l'association Lire à Bron (**Annexe 7**) ainsi qu'une convention entre les 13 communes du Val de Saône partenaires (**Annexe 8**).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat entre la commune et l'association Lire à Bron relative au prix SUMMER, annexée à cette délibération ;
- **D'APPROUVER** la convention liée à la mise en œuvre du projet commun prix SUMMER, annexée à cette délibération ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer les conventions et à prendre toutes les mesures nécessaires à leur réalisation.

VOTES :

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DELORME

